

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant GARDERIE CHEZ TANTE ROSI LTEE	Numéro de permis 2021026	Date d'inspection Le 29 juin 2023	
Nom de l'établissement Garderie Chez Tante Rosi Ltée 2		Numéro de téléphone (506) 336-8142	
Adresse 133 rue de l'École Shippagan NB E8S 1V5			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sylvie Richardson		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Lors de ma surveillance en avant-midi, le ratio enfants-personnel est maintenu.

- Les heures de formation continue sont toutes complètes.
- La programmation est panifiée et documentée.

J'ai eu des discussions avec chacune des éducatrices afin de comprendre leur observation et documentation. Les éducatrices observent majoritairement chacune à leur façon. Une discussion afin de faire un petit suivi avec certaines éducatrices.

Pendant ma visite, les éducatrices sont majoritairement calmes. De plus, j'ai observé des collations dans quelque groupe.

original signé par
Sylvie Richardson

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 29 juin 2023

Date

original signé par
Fatma Benaziza

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 29 juin 2023

Date